

Synthèse du dossier du maître d'ouvrage



Lgv
Poitiers ↔ Limoges

PROJET DE LIGNE À GRANDE VITESSE POITIERS-LIMOGES

La Ligne à Grande Vitesse Poitiers-Limoges apporterait au Centre-Ouest un meilleur accès ferroviaire. Elle constituerait un véritable projet d'aménagement du territoire, qui mettrait :

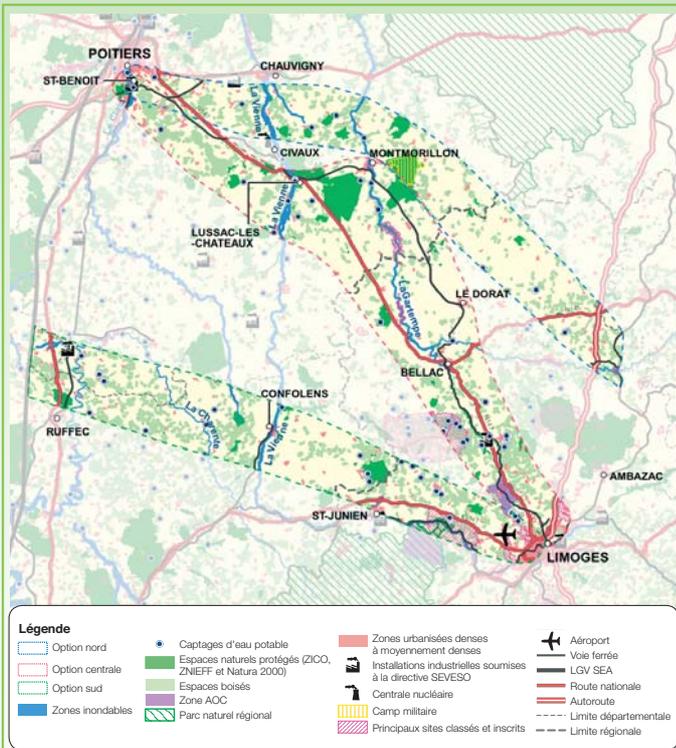
- Limoges à 2 heures de Paris ;
- Brive à 3 heures de Paris ;
- Poitiers à moins de 45 minutes de Limoges.

Le réseau à grande vitesse de la façade atlantique et du Sud-Ouest se dessine progressivement. Avec la réalisation de la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique, qui reliera Paris à Bordeaux en passant par Poitiers, la grande vitesse ferroviaire sera aux portes du Centre-Ouest.

La LGV Poitiers-Limoges s'inscrirait dans ce nouveau schéma.

Débat public
2006





Les enjeux environnementaux identifiés par option de passage

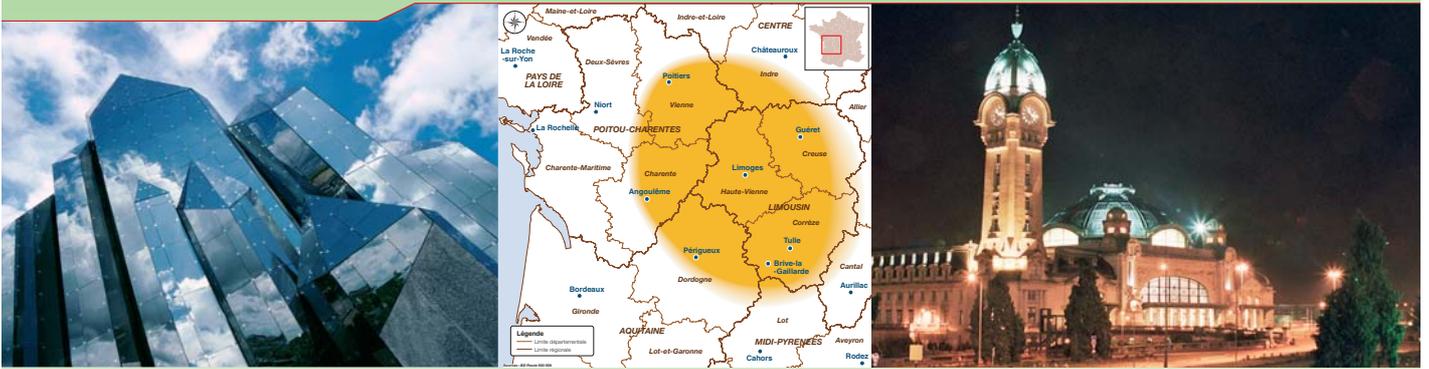
• LA PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT : UNE PRIORITÉ

Sur l'ensemble de la zone concernée par le projet, RFF a identifié les principaux enjeux environnementaux, afin d'envisager les mesures à appliquer pour la réalisation d'une infrastructure de transport intégrée à son environnement.

Les enjeux environnementaux recensés sur les différentes options sont :

- les abords des grands centres urbains, comme Limoges et Poitiers ;
- la forte présence d'un habitat rural diffus ;
- l'existence de nombreux cours d'eau et de vallées présentant un intérêt écologique et paysager reconnu ;
- les zones à forte valeur patrimoniale, comme le Montmorillonnais, les monts d'Ambazac, Bellac ou Confolens... ;
- une agriculture fortement marquée par l'élevage et qui concourt à la spécificité des espaces ruraux et à leur attractivité touristique.

Si, à l'issue du débat public, RFF décide de poursuivre le projet, une série d'études sera menée en étroite relation avec l'ensemble des acteurs concernés. L'environnement (bruit, paysage, impact sur le foncier, préservation des milieux naturels) est une composante essentielle et fera l'objet de la plus grande attention. Par exemple, pour préserver la pérennité des exploitations agricoles, RFF participera, avec les organismes responsables de l'aménagement foncier, à la mise en œuvre des mesures visant à réduire les conséquences du projet sur les exploitations et la desserte des parcelles.



• POURQUOI UNE LIGNE À GRANDE VITESSE ENTRE POITIERS ET LIMOGES ?

Entre océan Atlantique et Massif central s'étend un territoire aux dynamiques spécifiques, souvent appelé le «Centre-Ouest».

Composé du Limousin et des franges des départements périphériques de la Vienne, la Charente, la Dordogne, l'Indre et le Lot, le Centre-Ouest se caractérise par son relatif enclavement ferroviaire. Cette situation est un facteur limitant pour son attractivité.

Le développement du Centre-Ouest est lié à **trois enjeux majeurs** auxquels le transport ferroviaire à grande vitesse peut apporter une réponse pertinente :

- un **meilleur accès** à l'Île-de-France et aux métropoles nationales et européennes desservies par la grande vitesse ferroviaire ;
- un accompagnement de **l'ouverture sur la façade atlantique** ;
- un **renforcement des relations interrégionales**, par une amélioration de l'offre de transport entre les deux

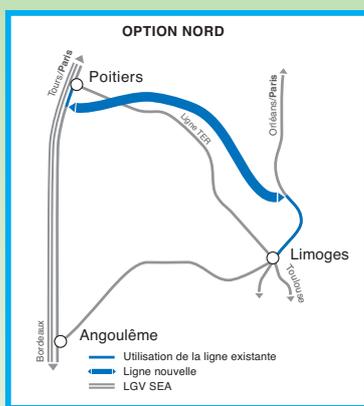
grandes agglomérations de **Poitiers et Limoges**, mais aussi par une meilleure complémentarité des réseaux locaux de transport.

Pour répondre à ces enjeux, après avoir analysé les projets empruntant la ligne Paris-Limoges-Toulouse, Réseau ferré de France privilégie un projet de ligne à grande vitesse entre Limoges et Poitiers, tirant parti de la future LGV Sud Europe Atlantique (LGV SEA). Celle-ci représente une opportunité déjà saisie au profit de Toulouse et de la région Midi-Pyrénées avec le projet de LGV Bordeaux-Toulouse.

Le projet de LGV Poitiers-Limoges mettrait ainsi **Limoges à environ 2 heures de Paris**, soit un temps de parcours équivalent à celui de Lyon et Nantes aujourd'hui et Bordeaux demain. Il permettrait de relier **Poitiers et Limoges en moins de 45 minutes**.

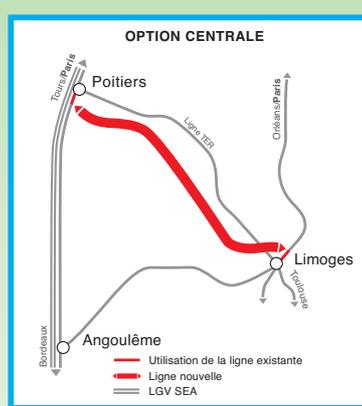
• LE PROJET DE LIGNE À GRANDE VITESSE POITIERS-LIMOGES

Les trois options de passage (bandes d'une dizaine de kilomètres de large) présentées au débat public sont les suivantes :



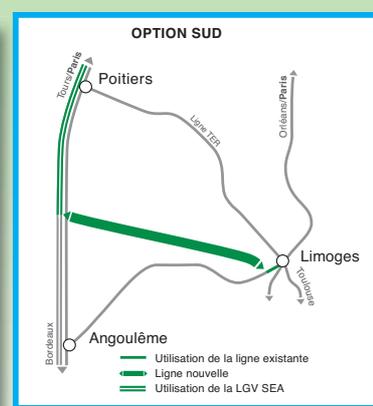
// Option nord

Elle consiste en la réalisation d'une ligne nouvelle, au nord de l'actuelle ligne Poitiers-Limoges, reliant Poitiers à la liaison Paris-Limoges-Toulouse.



// Option centrale

Elle consiste à relier le plus directement possible les gares de Poitiers et de Limoges-Bénédictins, en créant de bout en bout une ligne nouvelle empruntant globalement le même couloir que l'actuelle ligne TER.



// Option sud

Elle consiste à tirer au maximum parti de la LGV Sud Europe Atlantique et à rejoindre Limoges le plus directement possible.

Pour définir les options de passage, RFF a cherché à :

- prendre en compte la présence d'espaces protégés ou sensibles pour l'environnement ;
- réduire au maximum la longueur de la ligne nouvelle à réaliser, pour minimiser les impacts sur l'environnement et les coûts ;
- limiter au maximum la distance totale à parcourir

(y compris la circulation sur des lignes existantes), pour obtenir un temps de parcours proche de 2 heures entre Paris et Limoges ;

- desservir les gares de Poitiers et de Limoges-Bénédictins, en utilisant le réseau existant à l'approche des deux agglomérations, de manière à assurer la meilleure insertion possible de la ligne nouvelle en zone urbaine.



• SYNTHÈSE DES CARACTÉRISTIQUES DES TROIS OPTIONS DE PASSAGE

	Option nord	Option centrale	Option sud
Longueur totale de la liaison Poitiers-Limoges :	150 km	125 km	160 km
dont en ligne nouvelle :	100 km	115 km	90 km

TEMPS DE TRAJET	Situation juillet 2006	Option nord	Option centrale	Option sud
Paris-Limoges sans arrêt à Poitiers :	2h50	2h00	1h50	2h00
Paris-Limoges avec arrêt à Poitiers :	*	2h10	2h00	2h10
Paris-Brive	3h51	3h00	2h50	3h00
Paris-Cahors	4h57	4h05	3h55	4h05
Poitiers-Limoges	1h59	45 min	35 min	45 min

* La liaison actuelle Paris-Limoges ne dessert pas Poitiers

ELÉMENTS DE L'ÉCONOMIE DU PROJET	Option nord	Option centrale	Option sud
Trafic estimé en millions de voyageurs par an (gain en pourcentage par rapport à une situation sans projet)	2,1 (+22%)	2,2 (+30%)	2,1 (+22%)
Coût estimé du projet (conditions économiques 2005)	1,15 milliard d'euros	1,30 milliard d'euros	1,15 milliard d'euros
Taux de rentabilité économique	2,2 %	3,3%	2,4%

UN PROJET PORTÉ PAR RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE

Depuis sa création en 1997, Réseau ferré de France est le propriétaire et le gestionnaire du réseau ferroviaire français. A ce titre, il assure le développement du réseau, notamment par la création de lignes nouvelles à grande vitesse (LGV). RFF est en charge de la répartition de la capacité ferroviaire : il définit les objectifs et les principes de gestion du trafic et des circulations sur le réseau.



Depuis mars 2006, le fret ferroviaire est ouvert à la concurrence en France sur les lignes nationales. La SNCF reste cependant le principal transporteur de fret ferroviaire en France.

La SNCF est gestionnaire des installations liées à l'exploitation des services de transport : gares, cours de marchandises et installations de maintenance du matériel.

La SNCF, en tant qu'entreprise ferroviaire, organise le transport des voyageurs (Corail, TGV...).

Depuis le 1^{er} janvier 2002, la région, en tant qu'autorité organisatrice des transports, définit le service de transport régional de voyageurs (TER) : choix des dessertes, achat du matériel roulant, niveau de la tarification. La SNCF assure l'exploitation quotidienne de ce service.

Depuis 1997, Réseau ferré de France, établissement public industriel et commercial, est propriétaire et gestionnaire du réseau ferroviaire national. RFF est maître d'ouvrage du projet de LGV Poitiers-Limoges pour lequel il a conduit les études, et le présente au débat public.

Réseau ferré de France
Direction régionale
Centre-Limousin
 16, rue de la République
 45000 ORLÉANS
 Tél. 02.38.80.98.54
 Fax. 02.38.80.98.60
 Internet : www.rff.fr

LES ÉTAPES DE CONDUITE DU PROJET



Le processus habituel de conduite d'un projet de ligne à grande vitesse suit différentes phases formalisées d'études. Tout au long de ce processus, le maître d'ouvrage met en place des dispositifs de concertation et de dialogue avec les différents partenaires. La réalisation de la LGV Poitiers-Limoges (études et travaux) peut se concevoir sur une dizaine d'années.

UN PROJET PRÉSENTÉ AU DÉBAT PUBLIC

Le débat public, institué sur les grands projets d'aménagement, porte sur l'opportunité, les objectifs et les caractéristiques principales d'un projet. Il constitue un moment privilégié pour tous les citoyens et les institutions qui peuvent ainsi s'informer, s'exprimer et débattre sur le projet. Il est organisé par une **Commission particulière du débat public (CPDP) indépendante**.
www.debatpublic-lgvpoitierslimoges.org - Tél : 05 55 34 86 00

Ce document est la synthèse du dossier du maître d'ouvrage, disponible auprès de la CPDP.